

Programme FAT²E+

France – Etats-Unis : valorisation de la recherche et transfert de technologies

Appel à Projets 2012 (AAP)

Date butoir des candidatures : 25 février 2012

Objet et destination de l'AAP : *ce document est un appel à projets pour des projets concernant la collaboration entre les Etats-Unis et la France en matière de valorisation et de transfert de technologies. Le texte qui suit vise à aider les porteurs de projet à faire acte de candidature auprès du Réseau C.U.R.I.E. et de la Mission pour la science et la technologie (MS&T de l'Ambassade de France aux E.-U., section de Boston).*

*Cet AAP s'adresse à tous les acteurs français de la valorisation, **publics et privés**.*

Le contexte

Le programme de mobilité professionnelle « *France-USA Technology Transfer Exchange program* » (FAT²E), conjointement mis en oeuvre par le Réseau C.U.R.I.E. et la Mission pour la science et la technologie de l'Ambassade de France aux Etats-Unis (MS&T, section de Boston) a démarré en 2007. Il a donné lieu à une vingtaine de séjours croisés de chargés de valorisation provenant de tous les horizons (universités, organismes, etc.). Ces échanges ont contribué à amorcer des collaborations structurées entre les opérateurs de la valorisation des deux pays mais aussi à renforcer la professionnalisation des chargés de valorisation français.

Une évolution souhaitable : de FAT²E à FAT²E+

Pour 2011-2012, le programme est appelé à évoluer en FAT²E+ pour refléter l'enrichissement de son contenu autour d'un cahier des charges qui tient compte des enseignements du programme **FAT²E**, des évolutions du paysage français de la valorisation et de la position des partenaires américains. D'une manière générale, le principe directeur qui guidera la sélection des projets sera celui du **contenu bilatéral de la proposition : seront retenus des projets structurants et pérennes (par opposition à des séjours ponctuels sans lendemain ni bilatéralité) ainsi que des projets contribuant à promouvoir la valorisation de la recherche française aux Etats-Unis.**

4 catégories de projet sont susceptibles de financement :

- **Echange de personnels et/ou coopération entre TTO US/FR :**

L'AAP conserve l'orientation Staff Exchange mais conditionne désormais l'obtention de moyens à l'existence d'un **véritable projet ou objectif conjoint** en matière de valorisation entre les établissements français et américains. Désormais la seule dimension

« formation » ou « mise à niveau » de l'expert ne serait plus un critère de sélection, à **l'exception des candidats « personnels des CHU »**.

Les projets proposés devront démontrer un caractère bilatéral où les deux parties, française et américaine, apportent une contribution.

Exemple de contenu collaboratif : valorisation d'un portefeuille de brevets ou de licences auprès de partenaires américains, négociation avec des partenaires américains de familles de brevets complémentaires, dispenser des cours sur le TT conjointement avec un professeur américain, montage d'un séminaire conjoint sur les bonnes pratiques comparées, etc.

- **Présence dans les sociétés savantes américaines** de valorisation : on le sait, la norme mondiale en matière de valorisation de la recherche tend à être celle véhiculée dans les manuels diffusés par l'AUTM auprès des praticiens. Il est de l'intérêt des acteurs français de la valorisation de faire valoir leurs méthodes et réalités auprès de l'AUTM. Un autre représentant majeur du licensing, qui représente un fort groupe de pression, est le LES (« *Licensing Executives Society* »). Toutes interactions avec ces institutions seront encouragées parce qu'elles tendent à définir des références (professionnelles, méthodes, normes, etc).
- **Nouvelles structures** : Rapprochement et développement de collaborations entre les acteurs américains de la valorisation (fédéraux, universitaires ou privés) et **les nouvelles structures de valorisation françaises** qui sont en train d'émerger à la faveur des investissements d'avenir : France Brevets, CVT, SATT.
- **Entrepreneuriat** : **FAT²E+** pourrait être mis à contribution pour améliorer ou accélérer les techniques ou méthodes de valorisation utilisées en France ainsi que pour contribuer au développement de jeunes pousses technologiques issues du système académique français (organismes et universités, EPIC, grandes écoles, incubateurs, etc).

Il est rappelé que FAT²E+ n'est pas destiné à :

- Identifier/prospecter des partenaires américains
- Faciliter la mobilité des étudiants
- Participer à des congrès (sans intervention ou contenu bilatéral)
- Effectuer des séjours « sabbatiques »
- Financer des partenaires américains pour se rendre en France (sauf si une valeur ajoutée est apportée au système français)

Modalités

Les projets doivent être réalisés durant l'année 2012.

Les candidats sont invités à présenter leur projet **selon l'une des 4 catégories proposées.**

Le soutien apporté par FAT²E+ permet de financer la mobilité nécessaire dans les projets.

Pour la première catégorie, un financement maximum de 2500 € pourra être apporté (Cf. annexe). Etant donné la nature plus ouverte des 3 autres catégories de FAT²E+, le comité de sélection (Réseau C.U.R.I.E. et MS&T Boston) examinera les budgets de mobilité présentés et déterminera des enveloppes spécifiques à chaque projet.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Date limite de dépôt des candidatures : 25 février 2012- Modalités de dépôt : cf dossier de candidature- Annonce des candidatures retenues début mars 2012. |
|---|

La mise en œuvre du programme FAT²E+ est assurée par le Réseau C.U.R.I.E., association vouée à la valorisation des résultats de la recherche publique et au transfert de technologies, en liaison très étroite avec la MS&T (section de Boston). Le financement est fourni par le MAEE, complété par des moyens logistiques apportés la MS&T (section de Boston).

oooooooo

Annexe : échange de personnel

Ce programme donne la possibilité à **des professionnels français confirmés ou ayant plus d'une année d'expérience** du transfert de technologies, tels que des chargés de valorisation expérimentés issus d'universités, d'écoles, d'organismes de recherche, d'EPIC, de CHU et de filiales de valorisation ou toute autre structure (y compris privée) ayant mandat pour opérer dans le domaine de la valorisation de la recherche publique, de bénéficier de ce programme d'échange de **1 à 3 mois** dans une structure de valorisation américaine entre **mars et septembre si possible**.

Un soutien financier de **2 500 €** est attribué à chaque lauréat français afin de couvrir une partie de ses frais de mission. Cette somme peut être abondée par l'établissement d'origine du candidat ou par la partie américaine, sous forme d'aide au logement et au séjour.

L'existence de liens préalables avec un partenaire ou une institution d'accueil américains n'est pas obligatoire mais fortement recommandée de façon à inscrire le séjour de l'expert dans un cycle d'échange et de collaboration. Le MAEE, par l'intermédiaire de la MS&T Boston, apporte certes son concours pour la mise en relation mais il revient au chargé de valorisation de réaliser un travail d'identification préalable aux Etats-Unis, le but de cette identification étant de faire coïncider les intérêts du partenaire français avec la structure d'accueil américaine et d'approcher une structure américaine ayant des points communs avec son homologue français.

La Mission pour la Science et la Technologie de l'Ambassade (MS&T) attire également l'attention des candidats sur **l'engagement que représente la lettre de soutien de la présidence de leur établissement** d'appartenance. De même, la MS&T attache du prix à ce que l'établissement d'origine du candidat, récipiendaire de la bourse, puisse apporter un soutien complémentaire (visa, logement, etc.).

A l'issue de ces échanges, les candidats devront rédiger un **rapport** mettant l'accent sur la valeur ajoutée du séjour aux Etats-Unis ainsi que les éléments susceptibles d'être partagés avec d'autres structures de valorisation. Le rapport précisera également le contenu des collaborations engagées et la suite envisagée des échanges.

Une session de bilan et de restitution de l'expérience des candidats pourra être organisée par le Réseau C.U.R.I.E., conjointement avec le MAEE avec la mise disposition des rapports qui seront rendus publics en fin d'année.

Pour toute question, veuillez contacter **le secrétariat** du Réseau C.U.R.I.E. secretariat@curie.asso.fr ou le Consulat de Boston deputy-inno@ambascience-usa.org

IMPORTANT !

1/ Nous souhaitons attirer l'attention des candidats sur la nécessité d'anticiper la demande de visa nécessaire au séjour (minimum 2 mois à l'avance) si elle est réclamée par l'Université d'accueil (la situation varie d'un établissement à l'autre et selon la durée). Les coûts de la demande de visa sont inclus dans la bourse accordée. Dans tous les cas, un refus de visa pour l'accompagnement d'une personne tierce ne serait être une cause de désengagement du candidat-lauréat.

2/ Une fois sélectionné, le lauréat s'engage à mettre en œuvre l'organisation de son séjour dans les meilleurs délais, notamment pour éviter les surcoûts liés à des réservations aériennes tardives.

3/ Tout changement de situation du lauréat devra être signalé au Réseau C.U.R.I.E et à la MS&T.

ooo